

déjà fournie pendant onze ans à chacun des budgets du Cercle. A la fin de la vingt neuvième année il resterait encore disponible 685 fr.

On trouvera ci-derrière un tableau qui développe en détail l'organisation, la marche, et les effets du système de réserve qui vient d'être exposé.

Il reste donc prouvé que, dès le moment de sa mise en activité jusqu'au moment où ses budgets seraient affranchis d'une lourde charge par la cessation du paiement des intérêts de la dette, c'est-à-dire pendant quarante années, le Cercle pourrait disposer d'une recette annuelle supplémentaire de 12,000 francs. Cette ressource est déjà rassurante; mais elle ne serait pas unique. Elle pourrait s'augmenter au besoin des économies réalisables non seulement en modifiant, ou en supprimant même par exception pendant une année difficile, tout ou partie des dépenses extraordinaires, mais encore en réduisant quelques dépenses ordinaires largement dotées dans le budget prévisionnel qui a été exposé.

Ainsi, il a été porté une somme de 4,000 fr. pour frais annuels de quatre concerts : mais il pourrait bien arriver que ces concerts ne coûtassent aucuns frais. Notre ville possède, dans le talent d'un grand nombre d'amateurs et dans le désintéressement empressé de nos meilleurs artistes, tous les éléments capables de composer de telles fêtes sans les rendre coûteuses. On pourrait donc au besoin supprimer ce crédit. On pourrait aussi supprimer au besoin le bal auquel une somme de 3,000 fr. est consacrée par le budget. Enfin d'autres économies pourraient encore être faites, sans nuire au bon service ni à la bonne marche de l'institution. On comprend, en effet, que l'on pourrait réduire de 3,000 fr. la dépense des journaux, par la seule suppression des multiples exemplaires d'un même journal que le moindre nombre des sociétaires rendrait inutiles. Par ce même motif on pourrait supprimer au moins un domestique. On pourrait encore réduire à 2,000 f. l'allocation accordée pour achats de livres et de musique ;